

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2024



MEILLEURS VŒUX



Le mot du Maire



Chères Montsauchoises,
chers Montsauchois,

L'année 2024 a été marquée par une succession d'événements importants pour notre commune : élections, commémorations, manifestations et nombreuses réunions ont rythmé notre quotidien.

Les élections européennes, suivies d'élections législatives anticipées, ont quelque peu bousculé notre organisation. La période de réserve imposée aux hauts fonctionnaires de la République a notamment affecté la présence des représentants de l'État lors de nos premières commémorations.

Nous avons célébré avec émotion les 80 ans de l'incendie du bourg de Montsauche, survenu le 25 juin 1944, ainsi que les 80 ans du Maquis Bernard en septembre. Je tiens à remercier chaleureusement les élèves de l'école, les collégiens et leurs professeurs pour leur participation touchante à ces cérémonies du souvenir.

Côté festivités, la fête patronale et le vide-grenier ont connu un franc succès. Le point d'orgue de l'été fut sans conteste le comice agricole en août. Je salue le sérieux et le dynamisme du nouveau bureau, ainsi que l'engagement remarquable des bénévoles de notre commune et des alentours. Une mention spéciale pour le char de Montsauche-les Settons, particulièrement réussi grâce à la fresque de Miche Paupert et au charme de la reine, de ses dauphines, du roi et de ses dauphins.

En juillet, Monsieur Ludovic Bousquet a pris son poste de commandant de brigade de Montsauche. A la rentrée, Monsieur Stéphane Rassu-Santucci est arrivé en tant que Principal au Collège François Mitterrand des Grands Lacs du Morvan. En septembre, notre nouvelle sous-préfète, Madame Emilie Aquistapace, médaillée de bronze aux Jeux Paralympiques comme guide en para-aviron, a pris ses fonctions. Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi qu'à tous les nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer dans notre belle commune cette année.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les élus et les agents municipaux pour leur dévouement quotidien. Un merci particulier à Madame Nathalie Demeire pour être toujours présente lors de nos manifestations et pour ses très belles photographies que vous découvrirez dans ce bulletin municipal.

L'année 2025 s'annonce riche en projets avec la réalisation des travaux de la micro-crèche, dont l'ouverture est prévue au 1er janvier 2026, la finalisation du PLU et la construction de projets dans le cadre du programme "Village d'Avenir", notamment la rénovation de la salle polyvalente et de ses abords.

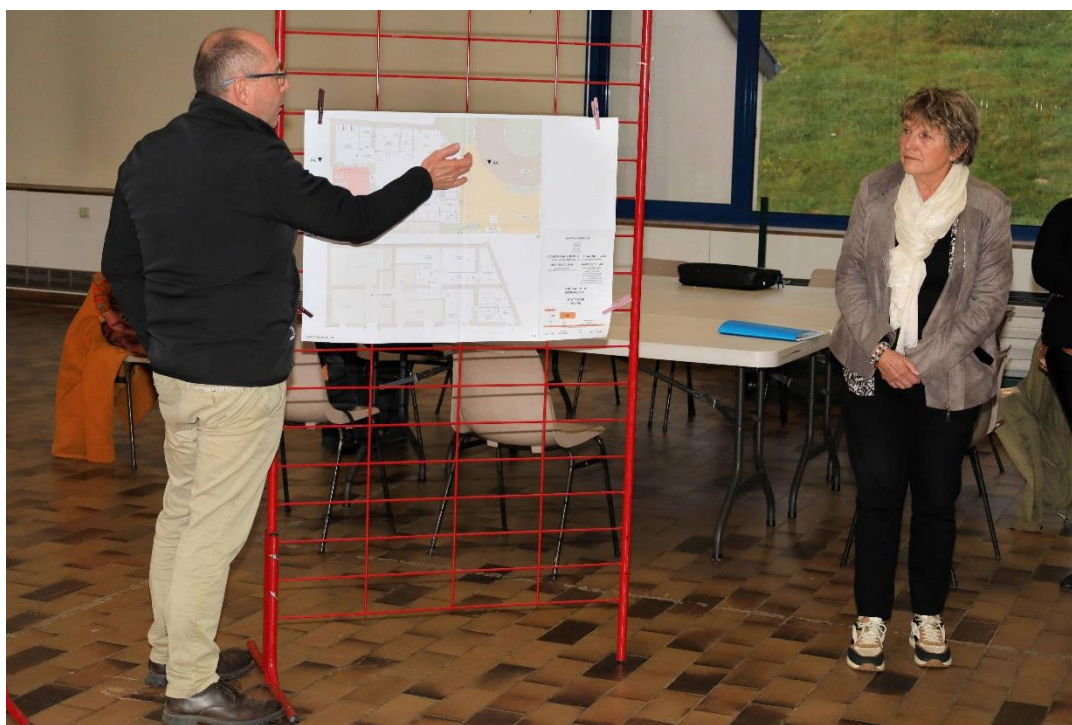
Le mot du Maire

En cette fin d'année, laissons-nous porter par la magie de Noël et ses valeurs d'amour, de respect et de paix.

*J'ai le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux
le samedi 11 janvier à 18h30
salle Charles Monot à la mairie.*

*Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de
passer de très bonnes fêtes de fin d'année en famille ou entre
amis et une très belle année 2025 !*

Marie Leclercq, Maire



Présentation des plans de la micro-crèche par l'architecte
lors de la réunion publique du 6 novembre

**Cette année encore, notre plage de la presqu'île a obtenu
le prestigieux label PAVILLON BLEU pour la 16^e année
consécutives.**



Ça s'est passé en 2024...

Recensement 2024 :

Le recensement des habitants de notre commune a été réalisé en début d'année par Zorah Soprova et Halina Millard sur le terrain et notre agent Sarah Chopard en mairie. Le nombre d'habitants en janvier 2024 est de 460.

Première journée éco-citoyenne le 27 janvier :

En lien avec le groupe de travail TEPOS (Territoire à Energie POSitive) du Parc Naturel Régional du Morvan, un groupe composé d'habitants et de conseillers municipaux s'est réuni à quatre reprises afin de réfléchir aux engagements que pourrait prendre localement notre commune dans la lutte contre le changement climatique. Nous avons ainsi collectivement identifié 3 actions prioritaires : le déploiement de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures communales, l'installation d'une turbine hydroélectrique sur le barrage des Settons et le développement des circuits courts pour la cantine scolaire. Les réflexions se poursuivent au sein du conseil municipal, affaires à suivre !



Journée républicaine le samedi 1^{er} juin :



Des bénévoles se sont retrouvés pour nettoyer les abords de l'école, l'allée principale du cimetière, trier et vider le coin débarras devant celui-ci (voir photo), d'autres ont lessivé des panneaux de signalisation situés dans le bourg. Nous remercions vivement ces volontaires sans oublier Monsieur Camus de Palmaroux pour la restauration de deux lavoirs du hameau et l'association « tous en chemin » pour la réouverture d'un chemin oublié entre les Rouelles et les Gadreys d'un côté et les Rouelles et la Faye de l'autre. N'hésitez pas à randonner par ces itinéraires !



Ça s'est passé en 2024...

Réunion publique du 6 novembre 2024

Dans le cadre de la réflexion de la commune sur la réhabilitation de la salle des fêtes et de ses extérieurs, la municipalité a souhaité impliquer la population en organisant un atelier de travail le mercredi 6 novembre.

Les personnes présentes ont été invitées à réfléchir sur 3 espaces concernant l'entrée de la commune : la salle des fêtes, les espaces extérieurs patrimoniaux et naturels et les espaces extérieurs d'accueil, de loisirs et de convivialité. Pour chaque espace, ils ont pu indiquer les points positifs et négatifs et évoquer leurs souhaits, leurs attentes.



Les éléments donnés contribueront à aider les élus de la commune à mieux définir le besoin et à enrichir le futur cahier des charges pour solliciter un maître d'œuvre.

Avant cette étape, d'autres moments sont prévus : un atelier d'aménagement avec les services de la DDT en mars 2025 et une étude de programmation.

25 juin 2024 : journée de commémoration

Pour ne pas oublier, pour transmettre une page de notre Histoire, pour honorer les sinistrés, ce 80e anniversaire s'est déroulé en plusieurs étapes.



Le premier rendez-vous a eu lieu de l'église là où monsieur Alexis Emery fut tué par les soldats allemands.

Madame le Maire a rappelé devant les écoliers de la classe de madame Lucas, les collégiens accompagnés de leur professeure Madame Deulniau, les élus et les habitants, les circonstances de cette exécution avant de dévoiler la plaque commémorative dédiée à cette victime.



Le cortège, conduit au son du tambour de Guillaume Jouanin, s'est ensuite rendu dans la cour des « Coquelicots » pour écouter les collégiens lire des lettres de prisonniers ou de condamnés à mort par l'occupant.



La déambulation s'est poursuivie jusqu'à la place du marché : dépôts de gerbes par les autorités, lecture de textes par les écoliers et les collégiens, interprétation émouvante du chant des partisans par les enfants. Une magnifique Marseillaise



a ensuite été interprétée par le ténor Robert Getchell et ses amis

80^e anniversaire de l'incendie du bourg



La suite de la commémoration a conduit les participants à la mairie pour l'inauguration des deux expositions mises en place. Madame le Maire a coupé le ruban tricolore, accompagnée d'élus du territoire avant de présenter l'exposition « François Mitterrand et la Nièvre » prêtée par le conseil départemental. Elle a ensuite invité les personnes présentes à découvrir l'exposition relatant l'incendie et la reconstruction du bourg.



Les élèves de l'école des Eaux Vives de la classe de Pauline Lucas et le 25 juin

Pour préparer sa participation aux commémorations du 25 juin, la classe des CE2-CM1-CM2 s'est rendue jeudi 8 février au Musée de la Résistance à Saint-Brisson où elle a été accueillie par Aurore Callewaert et Marion Blanc.

« Nous avons eu une visite guidée par Marion avec une participation active des enfants qui étaient très intéressés.

Puis nous nous sommes rendus à la gare de Coeuzon pour le départ d'une randonnée d'environ 6km en direction du cimetière du maquis Bernard. Nous avons pu imaginer la vie des maquisards au milieu de cette forêt. »



Les élèves ont vécu un moment émouvant au cimetière où Marie-Claudine Bouché-Pillon (conseillère municipale de Montsauche) a évoqué la vie de son papa, éminent résistant du maquis Bernard.

Très ému, Timéo a conclu cette intervention au cimetière : "des personnes uniques enterrées dans un lieu unique".

« Pour continuer ce travail de mémoire, jeudi 15 février nous avons reçu Jeannine Masvalex (née Devun), habitante du hameau de Roche à Montsauche-les Settons et arrière-grand-mère d'un élève.



Nous avons eu la chance de rencontrer Jeannine qui a évoqué ses souvenirs de la guerre. Elle était alors âgée de 6 à 10 ans. Elle a commencé par nous raconter sa vie de petite fille durant la guerre puis les enfants lui ont posé beaucoup de questions sur sa vie, sur ce qui se passait, comment elle a vécu cette période ... Entre moments de joie, de tristesse, beaucoup d'émotions ! »

Une phrase les a touchés : "La vie était dure mais on était peut-être plus heureux".

Ce fut un très beau moment de partage.

80^e anniversaire de l'incendie du bourg

« Pour terminer notre projet, nous avons participé mardi 25 juin aux commémorations qui avaient lieu à Montsauche-les Settons. » Les enfants étaient fiers d'être associés à cet anniversaire. « Le matin, nous nous sommes rendus à la mairie pour découvrir une exposition sur l'incendie de Montsauche. Nous avons retrouvé Jean-Pascal Bouché-Pillon, dont le père a été maquisard. Il nous a raconté l'attaque de la Verrerie qui a entraîné les incendies de Montsauche et Planchez.



L'après-midi, nous avons assisté à l'inauguration de la plaque en mémoire de Jean Emery près de l'église. » A la Maison des Coquelicots, les enfants ont présenté leur exposition. Au monument aux Morts, ils ont participé au dépôt de gerbes, chanté la Marseillaise et le Chant des Partisans, puis ont lu la lettre de Missak Manouchian adressée à sa femme. Ce fut un grand moment d'émotion. Tous ont félicité les enfants pour leur travail et leur implication.

80e anniversaire du Maquis Bernard samedi 31 août - dimanche 1^{er} septembre.

Le samedi à la stèle de La Verrerie, un dépôt de gerbes en hommage aux combattants du maquis a marqué le début des commémorations.

Le dimanche matin, une cérémonie solennelle organisée par l'amicale du maquis Bernard s'est déroulée devant le monument aux morts. Cela en présence du représentant de l'Etat, d'élus du territoire, de délégués des S.A.S. britanniques, de plusieurs porte-drapeaux et d'un public nombreux.



Ce fut un très beau moment pour honorer la mémoire des maquisards.

Les participants se sont ensuite rendus au cimetière franco-britannique pour une émouvante cérémonie avant le vin d'honneur offert par la mairie de Montsauche-les Settons.



Ça s'est passé en 2024...

Travaux dans la cour de l'école :



Plusieurs membres du conseil municipal et nos agents techniques ont réalisé des aménagements dans la cour de récréation.

Pistes d'athlétisme, terrain de sports, cibles et marelles ont ainsi été matérialisés au sol.



Les élèves et les professeurs apprécient ces nouveaux outils pédagogiques et ludiques utilisés par les petits comme les grands.

Eau et Assainissement :

- Eau potable :

Trois compteurs de sectorisation pour appréhender plus facilement les fuites et éviter la perte d'eau potable ont été posés sur le réseau.

Suite à de nombreuses fuites, une canalisation a été remplacée à Palmaroux.

- Assainissement :

Lagune : le premier bassin de la lagune de Montsauche a été curé ; les sédiments ont été mis à sécher afin de faciliter leur évacuation. Il est prévu l'installation d'un canal de comptage en tête de bassin et la réfection du dégrilleur.

STEP (Station d'Epuración des Eaux Usées) des Settons : en 2025 est prévue l'installation d'une sonde pour commander l'injection d'oxygène en fonction des besoins.

Travaux de voirie :

Le tronçon de route entre le pont de Montelesme et la Verrerie, ainsi que la route de Montgirault, ont été rénovés à l'automne. Pour des raisons de sécurité, la ligne basse-tension de l'Huis Gaumont sera enterrée.

Travaux au terrain de pétanque :

Le terrain de pétanque a été restauré pour la plus grande joie des boulistes locaux nombreux à l'utiliser, tout comme le font des touristes en résidence dans notre territoire.



Infos en vrac



Par souci d'écologie/économie, l'éclairage public s'éteint à 21h dans les hameaux et à 22h dans le bourg. Les lampadaires se rallument à 6 h.



En téléchargeant l'application gratuite Panneau Pocket sur votre téléphone vous pouvez visualiser les infos de la Mairie. Il suffit de taper le nom de notre commune et de mettre celle-ci en favori. Pensez aussi à l'application Facebook.

**Panneau
Pocket**

Campagne de stérilisation des chats errants :

Au mois de septembre, la municipalité a demandé à l'association 30 Millions d'Amis de participer à la stérilisation des chats errants. Elle a répondu favorablement et nous a aidé à hauteur de 50% (900 euros) : 18 chats ont été opérés (11 femelles et 7 mâles).

Petit rappel au sujet des feux :

Il est interdit de brûler des déchets verts, végétaux secs ou humides chez soi, que ce soit dans un incinérateur de jardin ou à l'air libre (code de l'environnement).



Incivilités :

Nous rappelons à chacun, que pour la propreté du bourg et pour le respect de tous, notamment des agents municipaux chargés du nettoyage (débroussaillage entre autres), il est nécessaire de ramasser les déjections de nos amis canins ou félines. Merci également de ne pas jeter vos mégots de cigarette sur la voie publique : vos sacs roses, à domicile, sont faits pour ça...

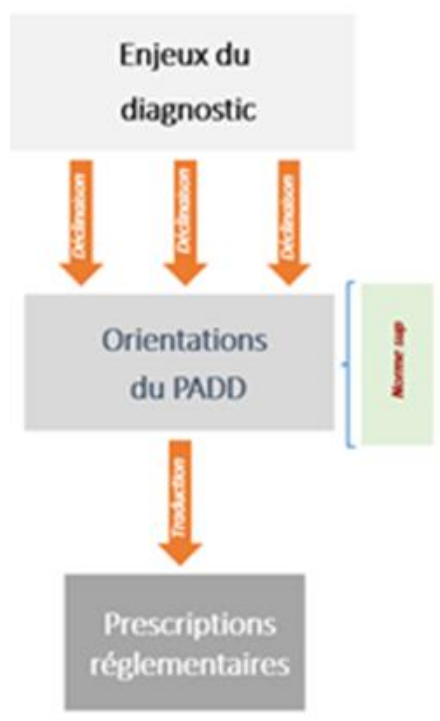


Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal a prescrit l'élaboration du PLU par délibération du 28/09/2022. Le PLU permettra notamment d'encadrer et de réglementer les aménagements et constructions sur l'ensemble du territoire communal. Depuis le lancement de la procédure, plusieurs éléments ont été mis à votre disposition dans le cadre de la concertation. Pour rappel, ils sont disponibles en mairie ainsi que sur le site internet du bureau d'étude (lien accessible depuis le site internet de la mairie : <https://www.montsauche-les-settons.org/page.php?page=derniere-actus>).

Une première phase de diagnostic a été conduite permettant d'aboutir aux diagnostics urbain, sociodémographique, agricole et environnemental. Ceux-ci mettent en évidence certains enjeux et servent de base de réflexion à la construction du « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD), lequel constitue la clef de voûte du PLU en consacrant les orientations et axes stratégiques du document. Les axes stratégiques permettent d'indiquer les grands choix de développement portés par la municipalité.

Ces axes et orientations seront par la suite traduits en matière réglementaire, en particulier au travers du règlement du PLU, c'est-à-dire d'une part le zonage (exemple : zone agricole, zone urbaine...) et d'autre part le règlement textuel (exemple : règles d'implantation, de hauteur, d'aspect extérieur des constructions...). Le règlement du PLU constitue l'élément le plus important pour les administrés : vos futures demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) devront en effet respecter ledit règlement.



La municipalité est actuellement en cours d'élaboration du PADD qui vous sera présenté par la suite. Une fois le PADD débattu en Conseil Municipal, la commission PLU engagera le travail sur le règlement.

Pour rappel, un registre de concertation est tenu à votre disposition à la Mairie, pour vous permettre d'y formuler vos questions et observations éventuelles.

Cabinet Dorgat



Infos en vrac

Projet d'extension du site Natura 2000, porté par le Parc Naturel Régional du Morvan

Le site Natura 2000 « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan » est constitué de 22 secteurs, répartis sur le Morvan et ses abords.

Les enjeux y sont multiples :

- Tête de bassin versant de nombreuses rivières de Bourgogne, les cours d'eau du Morvan accueillent des espèces rares qui aiment les eaux fraîches et de bonne qualité,

- Les milieux forestiers comme les forêts humides ou de ravin, sont très fragiles,

- Le maillage bocager encore bien conservé dans le Morvan et la diversité des milieux qui le constitue (mares, haies, arbres isolés) sont à préserver, en travaillant avec les éleveurs.

- Les chauves-souris appartiennent à une espèce protégée. Il s'agit de favoriser leurs gîtes dans les constructions humaines, ou en forêt, tout en préservant les milieux naturels autour de ces lieux pour leur permettre de s'alimenter et de se déplacer.



La commune de Montsauche-les Settons est engagée depuis plus de 20 ans dans le programme Natura 2000. Le territoire est constitué d'une mosaïque de zones humides fragiles, de prairies naturelles et de bocage à conserver autour de la Cure et ses affluents. Avec les forêts de feuillus, ces milieux naturels abritent de nombreuses espèces animales et végétales menacées et/ou protégées. Ce sont tous ces éléments qui ont conduit le Parc Naturel Régional du Morvan à proposer une extension du site Natura 2000.

N'hésitez pas à solliciter l'équipe Natura 2000 du Parc naturel régional du Morvan pour plus d'informations. **Mail :** biodiversite@parcdumorvan.org.

Vous pouvez consulter la carte du projet d'extension à la mairie.

LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'Ambroisie est une plante invasive originaire d'Amérique du Nord. Son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles et devient allergisante. En plus d'être une problématique de santé publique, l'ambroisie est une menace pour la biodiversité et pour l'agriculture (pertes de rendement).

Comment lutter contre l'ambroisie ?

L'arrêté préfectoral de juillet 2018 rend obligatoire la mise en œuvre de moyens de prévention et de destruction de la plante dans la Nièvre, pour des raisons de santé publique. Dans ce cadre, M. Marc BONNOT, maire de Fâchin, a été désigné comme référent intercommunal et M. Jean-Pierre GIRARD comme référent communal.

Des formations mises en place par la FREDON (organisme référent au niveau national dans la lutte contre la plante) et financées par l'ARS (Agence Régionale de la Santé)

Infos en vrac

ont permis au référent et à un agent communal d'appréhender les risques, de reconnaître la plante et de découvrir les différentes techniques de lutte existantes.

L'ambrosie n'arrive pas toute seule, c'est l'activité humaine qui la propage généralement dans les cas suivant :

- Apport de terre de remblais contaminée (nouvelle construction, aménagement, ...)
- Semences contaminées (agricoles, graines pour oiseaux...)
- Engins agricoles ou forestiers mal nettoyés.

Cette lutte nous concerne donc tous. Chacun peut y être sensibilisé et devenir acteur.



Si vous pensez apercevoir de l'ambrosie, vous pouvez créer une alerte sur l'application **Signalement Ambrosie**. Votre référent se chargera de la suite à donner.

Pour plus de renseignement : Clémence DOUET, par mail à l'adresse clemence.douet@ccmorvan.fr ou par téléphone au 07.85.71.95.91.

Les consignes de tri des déchets : rappel de la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs.

Vous trouverez, dans votre mairie le guide du tri ; à la fin de celui-ci, un abécédaire listant les déchets ménagers les plus courants ainsi que leur destination grâce à la légende. **Vos sacs poubelles sont à récupérer dans votre mairie.**

Vous disposez d'1 rouleau de chaque flux par habitant du foyer et par an.

**** Pensez à sortir votre sac/bac la veille au soir des collectes**

****Merci de vous référer au calendrier de collecte correspondant à votre commune/hameau**

Les 3 flux de poubelles :

Le sac jaune : déchets recyclables ■

Emballages et papier / journaux

La question à se poser : Est-ce que mon déchet est un emballage ?

***Gros cartons alvéolés et polystyrène = déchetterie

Le sac rose : déchets ultimes de l'ordre de l'hygiène ■

Mouchoir / sopalin / essuie-tout / lingette ; protection hygiénique ; couche ; coton-tige ; litière ; mégot ; masque ; **ET** les petits objets plastiques durs ; stylo ; briquet ; brosse à dent ; petit jouet cassé ; verre cassé.

Le sac vert : déchets alimentaires ■

Tout reste de cuisine, épluchure, os et coquillage

*****Les déchets verts de jardin ne sont pas acceptés dans ce sac.**

💡 Pour rappel - Erreurs les plus fréquentes :

Le sopalin ne va pas dans le sac jaune => si mouchoir => hygiène ■

=> si essuie-main sans produit chimique ■

- Les emballages doivent être vidés avant d'être mis dans le sac jaune ■
- Ne pas imbriquer les emballages
- Les gros cartons de colis alvéolés doivent être jetés en déchetterie. (Seules les cartonnets d'emballages sont acceptés)
- Ne pas utiliser de sac plastique pour jeter les déchets alimentaires (Obligation d'utiliser des sacs biodégradables estampillés OK COMPOST comme ceux distribués en mairie)

Infos en vrac

- L'utilisation de sac noir n'est pas autorisée
- Les textiles abîmés ou souillés = borne relais présente en déchetterie

À savoir :

Il est désormais possible de mettre les déchets allant dans le sac jaune directement en vrac dans le conteneur (gain de place et moins d'utilisation de sacs plastiques)

Les déchets alimentaires peuvent aussi aller en vrac dans le bio seau.

Les déchets ultimes (rose) doivent être présentés en sac pour des raisons d'hygiène.

1. Procédure d'achat de conteneurs poubelle

Veillez trouver ci-dessous la proposition de vente de bacs à prix coûtant :
(Attention, les prix peuvent évoluer en fonction des tarifs de notre fournisseur)

Bac 120L couvercle gris à **31.44€ TTC**

Bac 120L gris à serrure **56.42€ TTC**

Bac 120L couvercle jaune **31.44€ TTC**

Bac 120L jaune à serrure **56.42€ TTC**

Bac 360L couvercle jaune **68.88€ TTC**

Bac 360L jaune à serrure **93.87€ TTC**

Bio seau 10L **gratuit**

Pour valider la commande, il nous faut :

Nom et Prénom - Adresse de facturation - Numéro de téléphone - Date de naissance pour la facturation via le Trésor Public.

Une fois disponible, un agent vous recontactera et vous pourrez récupérer votre bac à la déchetterie de Lormes ou de Montsauche ou bien au siège de la communauté de communes à Château-Chinon (merci de préciser le lieu de retrait / livraison lors de votre commande). Le bac peut être livré à l'adresse de votre choix, mais une contrepartie financière de 20€ vous sera alors demandée.

Pour des foyers de plus de deux personnes, nous conseillons d'utiliser un bac 360L couvercle jaune pour les déchets recyclables, l'utilisation de ce conteneur peut vous permettre d'utiliser moins de sacs jaunes en mettant directement en vrac.

2. Inscription aux encombrants

Pour toute inscription aux encombrants, merci d'appeler l'accueil de la communauté de communes au : **03 86 79 43 99 du lundi au vendredi de 9h à 12h.**

Pensez à préparer une liste de vos encombrants. Pour informations, seul les encombrants volumineux - ne rentrant pas dans une voiture - sont acceptés.

Le service des encombrants est fermé pendant la période estivale. Vous pouvez quand même vous inscrire et vous serez rappelé dans l'ordre des inscriptions.

3. Prêt de bac pour les particuliers

Le service déchets prête des conteneurs poubelle aux usagers qui ont un volume important de déchets à jeter (vidage d'archives non confidentielles / vidage de maison...). Seuls les déchets acceptés à la collecte en porte à porte peuvent être présentés dans ces conteneurs de prêt. Pour tous autres déchets, merci de vous rendre en déchetterie. Vous pouvez appeler le service déchets au 06 45 55 42 47 pour tous renseignements.

L'École des Eaux Vives

L'école des Eaux Vives accueille pour l'année scolaire 2024/2025 63 élèves répartis en 3 classes.



L'équipe enseignante n'a pas changé mise à part Mme Muller qui vient compléter le mi-temps de Mme Genevois en charge de la coordination du TER (territoire éducatif rural) de Montsauche (5 écoles primaires au total) afin que les élèves du secteur travaillent sur des projets communs.

Les élèves sont répartis en trois classes et les effectifs importants de notre école nous ont obligés, sous couvert de l'inspection, à penser la répartition

différemment. Les CE2 sont alors, selon l'emploi du temps et les projets, intégrés dans les trois classes de l'école.

Le personnel communal reste inchangé avec toujours un soutien d'une bénévole le midi pour le repas des enfants.

A la rentrée et suite à un projet d'aménagement de la cour de récréation mené entre la mairie et l'école, les élèves ont eu l'agréable surprise de voir des tracés au sol dans leur cour. Un terrain de sport collectif, des cibles, des marelles ou encore des couloirs de courses ont été tracés afin que les élèves puissent durant leurs récréations mettre en place des jeux sportifs. De plus, le préau a été aménagé avec une partie fermée de manière à ranger le matériel de la cour.

Durant cette année scolaire, plusieurs projets vont être menés :

- Projet d'école du dehors
- Projet musique
- Spectacle offert par les mairies le mardi 17 décembre 2024.
- Cycle de Natation à la piscine de Château-Chinon pour les plus jeunes et dans le lac pour les plus grands.
- Travail avec le jardin partagé de la maison des Coquelicots.
- Travail hebdomadaire avec la bibliothèque pour les 3 classes.
- Différentes sorties sportives dans l'année (USEP) hors temps scolaire.
- Rencontres avec les élèves du secteur : activités nautiques et terrestres à Activital, liaisons avec le RPE, liaison avec le collège, activités sur la laïcité, journée de défis...
- Des temps festifs pourront être mis en place durant l'année afin de rassembler les familles.

D'autres projets se rajouteront ponctuellement au cours de l'année.



L'École des Eaux Vives

L'AGESM, Association du Groupement des Écoles du Secteur de Montsauche Les-Settons, regroupe cette année 168 élèves sur un total de 10 classes dans 5 écoles différentes : 4 classes sur le RPI Alligny-en-Morvan et Moux-en-Morvan, 1 classe à Gouloux, 2 classes à Ouroux-en-Morvan et 3 classes à Montsauche les Settons.



Durant l'année 2023/2024, notre secteur est rentré dans le dispositif des TER (Territoire Educatif Rural) avec un lien très étroit avec le collège de Montsauche. Cette mise en place permet de travailler pour les élèves de la maternelle au lycée autour de projets plus précis selon trois axes ou d'acheter du matériel pédagogique grâce à un financement de l'Etat.

- Axe 1 : renforcer les apprentissages fondamentaux à travers l'enrichissement du lexique et le développement de la culture scientifique en s'appuyant sur un réseau de coopération autour de l'école.
- Axe 2 : s'ouvrir au monde et à l'autre afin de garantir aux élèves le pouvoir d'agir sur leur avenir
- Axe 3 : favoriser le développement professionnel, l'autonomie des élèves et le bien-être de tous (EPS, harcèlement, secourisme...).

En plus de ces nouveaux projets, nous continuons la mise en place de projets, sorties, rencontres au sein du secteur comme par exemple :

- Rencontre CROSS et « nettoyons la nature » pour le cycle 1 autour du lac le 16/09/24
- Natation scolaire à la piscine de Château-Chinon
- Liaison entre le RPE (relais petite enfance) et les classes maternelles,
- Liaison CM2/6^{ème} pour les futurs collégiens avec notamment un cross le vendredi 18/10/24 au collège.
- « Journée défis » pour tous les niveaux
- Travail sur un thème en santé pour les CP/CE1/CE2.
- Rencontres sportives
- 7 séances à la base nautique ACTIVITAL pour les élèves du CE1 au CM2 avec des activités nautiques comme la voile et terrestre comme le VTT (partenariat avec la CCMSGL, les financeurs, la base nautique ACTIVITAL et l'AGESM). En parallèle, les élèves bénéficieront d'intervention de la CCMSGL autour du tri des déchets, mais également d'une séance avec le Parc avec le dispositif « Ecole en Morvan ».



Frais de scolarité :

L'École des Eaux Vives de Montsauche-les Settons compte trois classes et regroupe désormais les élèves venant de communes voisines : les enfants de Planchez de la petite section de maternelle au CM2 ainsi que les enfants de Gouloux, Saint-Brissson et Saint-Agnan du CE1 au CM2. A la rentrée 2024, nous comptons donc 63 élèves.

La mairie s'efforce de répondre à tous les besoins d'investissements tels que l'achat d'ordinateurs, les réparations diverses, la réfection de la cour, etc. Selon la législation,

L'École et le collège

ces dépenses sont à la charge de la mairie. Par ailleurs les charges courantes dites de fonctionnement doivent être réparties entre les communes de résidence des élèves.

Pour ces dernières, des réunions ont été organisées avec les élus des communes concernées afin de trouver un accord équitable sur la répartition des charges. Une convention sur la participation financière, basée sur les coûts réels, a été élaborée et permettra à chaque commune de contribuer au prorata du nombre d'élèves reçus à l'école des Eaux Vives.

Nous tenons à remercier les maires de Gouloux, Planchez, Saint-Agnan et Saint-Brisson pour leur collaboration qui a permis de mettre fin à cette situation financière confuse.

Collège François MITERRAND des Grands Lacs du Morvan

Du changement cette année au collège puisqu'Andréa Marafico, la Principale, a obtenu une mutation dans la Meuse et laisse sa place à Stéphane Rassu-Santucci qui prend la direction de l'établissement. L'année scolaire 2023-2024 s'est achevée brillamment avec 96% de réussite au Diplôme national du Brevet (DNB) ; des résultats qui illustrent l'implication et le dynamisme de l'ensemble de la communauté éducative du collège.



Le collège a intégré en 2024 plusieurs dispositifs pérennes :

- **Territoire Educatif Rural (TER) de Montsauche-Les Settons** : ce programme vise à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. L'objectif est de développer l'ambition scolaire et la mobilité des jeunes dans des zones rurales et éloignées. Concrètement, pour le collège, cela s'est traduit notamment par le financement des projets « Jouons l'Angleterre » (voyage en Angleterre et création d'une pièce de théâtre en anglais) et « Filmons l'Italie » (voyage en Italie et travail avec un documentariste pour réaliser un film).



L'École et le collège

- ✓ **Lutte contre le déterminisme rural** : en partenariat avec la MSA via l'appui de la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs, cet appel à projet permet à nos élèves d'expérimenter la ville lors de sorties pour limiter les freins qui les empêcheraient de choisir une orientation en raison de sa situation géographique.
- ✓ **Collège de demain** : initié par le Conseil départemental de la Nièvre, ce projet d'envergure devrait à terme voir la création d'un théâtre de verdure en regard du gymnase qui sera le lieu d'innovations pédagogiques mais restera également accessible au reste des habitants et partenaires (centre social, comité des fêtes, ...)



Nul doute que les 88 élèves accueillis cette année scolaire prendront part à de beaux projets et vous solliciteront pour les aider à monter des actions (tombolas, vente de sapins...), et partager des moments conviviaux (repas, fête de fin d'année...).

Ma p'tite école



*Agrégée de philosophie, elle a rendu à sa
« p'tite école » ce qu'elle estimait lui devoir.
(1931 – 2024)*



Ma p'tite école est orpheline, Janine Bardonnnet nous a quittés cet été.

En 20 ans, elle avait réussi avec force et détermination à faire de son ancienne école un lieu de rencontres et de transmission entre anciens, émus de retrouver un passage de leur enfance et plus jeunes qui découvrent un monde qui leur est inconnu (ah, l'écriture à la plume !).

« Je dois tout à l'école » disait Janine et sans cette école de hameau à classe unique et l'opiniâtreté d'une maîtresse, elle n'aurait jamais pu réaliser une brillante carrière au service du savoir, de la formation des futur(e)s enseignant(e)s et de la laïcité. De 2004 à 2018, elle a présidé l'association qu'elle a créé et a permis de faire vivre ce lieu désormais lié à l'histoire de son cher lac.



Associations

LE SETTONS FESTIVAL

Pour la seconde édition du SETTONS Festival, c'est à nouveau 500 personnes qui sont venues participer aux spectacles, concerts et activités, malgré le temps maussade.

Au programme : concerts, cirque, spectacles de feu, marché, grimpe d'arbre, sortie sur la faune nocturne, expérience sonore, maquillage...

Une nouvelle édition sera à nouveau proposée les 27 et 28 juin 2025. Ce festival est participatif sur les 4 communes du lac, chacun peut venir y contribuer (programmation, communication, bénévolat, etc.) !

Plus d'information : elodie.couailler@ccmorvan.fr

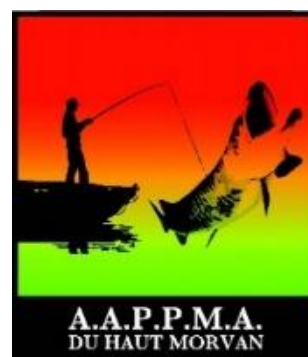


2025 Enfin le retour !

Réouverture de la pêche au Lac des Settons

RAPPEL : Afin d'effectuer des travaux sur le barrage, une première vidange fut programmée début septembre 2022. Les travaux ont été réalisés lors de l'automne et le lac de nouveau remis en eau début 2023. Puis des imperfections sur les finitions sont apparues dans le courant de l'année 2023 et, à la fin de la saison touristique, le lac a été revidé (fin août / début septembre) afin de terminer les travaux. Une dernière remise en eau a été programmée fin 2023.

A partir de ce nouveau remplissage, nous avons eu l'opportunité début 2024 de pouvoir commencer à empoissonner, mais n'ayant réussi à trouver chez les pisciculteurs les quantités nécessaires, nous avons donc été contraints de reporter l'ouverture des poissons blancs au mois de juin.



Espèces	Total Introduit	A introduire
Brochets	450	1420
Sandres	876	114
Poissons blancs	2860	5140
Tanches	625	375
Total Kg	4811	7049
+ Perches et Carpes 6 tonnes		



Une nouvelle campagne d'empoisonnement a été programmée pour l'automne 2024.

L'ouverture de la pêche aura donc lieu le samedi 26 avril 2025.

(Seuls les brochets auront une ouverture reportée d'un an pour protection de l'espèce).

Tous les membres de l'AAPPMA du Haut Morvan vous souhaitent une excellente saison 2025

Meilleurs vœux à toutes et à tous !

Associations

COMITÉ DES FÊTES



Malgré la pluie, les manifestations ont été assurées : les marchés nocturnes aux Settons, qui sont toujours aussi appréciés par les touristes et les locaux, et le comice agricole auquel nous avons participé par la confection du char de la reine.

Merci à toutes les petites mains qui ont participé à la confection et à la pose des fleurs sans oublier les garçons pour la fabrication de la structure et Monsieur Michel PAUPERT pour la magnifique fresque qu'il a peinte.

Comme chaque année, le vide grenier et la St Barth ont connu un franc succès, merci à tous ceux qui sont venus nous rejoindre, et rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures !

Le bureau

COMICE AGRICOLE DE MONTSAUCHE-LES SETTONS

Aux couleurs des Jeux Olympiques !

Après huit longues années sans comice à Montsauche, c'est avec grand plaisir que nous sommes allés sur les routes à la rencontre des différentes communes du canton, pour préparer tous ensemble les festivités. Ces rencontres conviviales ont abouti à la confection de 14 magnifiques chars qui ont mis à l'honneur les « sports en Morvan » en cette année olympique.



Le bal de l'élection de la Reine et du Roi qui a eu lieu au printemps a été une belle réussite. Les candidates et candidats ont été très nombreux. Une affluence record au repas, organisé autour de produits locaux provenant des commerçants du canton, a été enregistrée pour notre plus grand bonheur.

Le week-end du 10-11 août, lors de cette fête de la ruralité, des activités ont été mises en place pour le bonheur des uns et des autres : baptêmes de montgolfière, spectacle de magie de Caroline Marx, diverses démonstrations de matériels, de savoir-faire, courses de traines-cul et d'auto-cross. Toutes ont été appréciées du plus grand nombre. Le dimanche, les chars ont défilé dans le village, chacun d'entre eux représentant une activité sportive locale.



Associations



Lors de cette édition, Clara Lange a été élue Reine accompagnée de ses 2 dauphines, MéliSSa Chaumien et Charline François. Pour la première fois l'élection d'un roi et de ses deux dauphins a eu lieu. Lukas Bernard, Romain Mari et Guillaume Lemée ont ainsi pu trôner sur leur propre char. L'animation était au rendez-vous !

Encore merci à tous, de nouvelles aventures nous attendent dans 6 ans, en 2030.

Thomas LEMÉE, Président du Comice 2024 et toute son équipe.

Gym Morvan

Gym Morvan fait son comice !

Le magnifique défilé de chars lors du comice agricole nous a donné des idées ...

Organisons notre propre corso... Imaginons : en tête de cortège **le char de l'échauffement** petites courses, sautilllements, moulinets et ciseaux des bras, flexions variées... La diversité des activités proposées permet une bonne mise en route.

Vient ensuite **le char de la musculation** : élastiques, haltères, bâtons de travail, quelle animation !

Suit **le char du cardio** avec sa panoplie de steps, les squats sautés et les célèbres talons-fesses.

Place au **char des abdos**. Très populaire, il propose un large éventail d'exercices.



Avant- dernier **le char du gainage** : planche horizontale de face, latérale ou dorsale, il y en a pour tous les goûts...

Pour clôturer : **le char des étirements**. Il a toujours un grand succès puisqu'annonciateur d'un repos bien mérité.

Pour bien visualiser ce défilé, rendez-vous le mardi à 18h30 à Gouloux. Forme et bien-être sont assurés !



Triathlon 2024

La 34ème édition du triathlon des Settons a encore rassemblé bon nombre de sportifs en ce dernier weekend d'août. La rive gauche côté barrage était à nouveau à l'honneur. Les parcours proposés offrent un point de vue et un relief très bien adaptés aux triathlètes confirmés ou débutants. Près de 500 concurrents ont franchi la ligne d'arrivée, répartis sur les courses enfants, formats XS, S ou M pour les plus aguerris avec un passage vélo qui longe le lac de Pannecièrre. L'attraction du lieu ne doit cependant pas éclipser un souci rencontré chaque année qui est le stationnement. Afin de limiter les risques « d'embouteillage » à l'approche du barrage, le projet de basculer le format XS le samedi après-midi est envisagé. Cela limiterait les concurrents à vélo entre 11h et 13h, heure de pointe des automobilistes sur le site.

Un grand merci à la cinquantaine de bénévoles qui nous permet d'accueillir tout ce monde dans de bonnes conditions.

Rendez-vous les samedi 30 et dimanche 31 août 2025 pour la 35e édition.

Morvan Tri Sports

Associations



ANNEE 2023-2024



Le 11 Novembre 2023 : Participation aux commémorations

Le 10 Décembre 2023 : Assemblée générale à L'AUBERGE DE LA QUEUE DU LAC autour d'un succulent repas et une chaude ambiance

Le 15 Février 2024 : Participation aux commémorations à MOUX

Le 08 Mai 2024 : Participation aux commémorations à AUTUN

Le 23 Juin 2024 : Traditionnelle balade des MAQUIS (sur les pas de SOCRATE) et visite exposition de véhicules anciens à ANOST.

Le 22 Septembre 2024 Balade patrimoine : visite du Moulin de CHEVANNES – du Bagne des Blandins – Repas au camping de La Fougeraie – visite de l'OPUS GOTHIQUE à CHANGEMOIS – visite du parc du château de ST LEGER DE FOUGERET – Vue extérieure du château de MOUASSE

Le 11 Novembre 2024 : Participation aux commémorations à CORANCY et Exposition seconde guerre et maquis dans le cadre du 80^{ème} anniversaire à la demande de la Mairie de CORANCY du 11 au 17 novembre 2024.

Une assemblée générale est prévue en décembre 2024 autour d'un repas.

Pour l'année 2025 rien n'est encore arrêté. Venez avec nous participer à l'aventure. Et visitez notre site Facebook (association Les Montagnois)

Le Président P. BIZOT

FNACA Comité de Dun-les-Places et du Haut Morvan avec l'amicale du Maquis Bernard : calendrier 2025

Avec l'amicale du maquis Bernard

15 février : 10h30 cérémonie du Souvenir des STO à Moux-en-Morvan.

19 mars : 9h fin des hostilités en Algérie à Dun-les-Places ; 10h St Brisson ; 11h Moux-en-Morvan ; 12h Planchez.

8 mai : 11h commémoration 1939-1945 au monument aux morts de Montsauche et à la Verrerie.

18 juin : 18h appel du Général de Gaulle au monument aux morts.

26 juin : 9h souvenir du massacre de Dun-les-Places.

31 juillet : 9h45 mémoire des 25 résistants morts pour la France à Chaumard.

15 août : 10h journée départementale des maquis du Morvan à Crux la Ville.

7 septembre : 11h journée des Harkis au monument aux morts.

11 novembre : 11h cérémonie de l'armistice 1914-1918 au monument aux morts.

Comme par le passé, nous serons présents à ces cérémonies avec nos drapeaux. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Le comité FNACA, le président Jean-Louis Berchery



Associations

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

ACTIVITÉS CLUB DE L'AMITIÉ ANNÉE 2024

Cette année, nous avons accueilli de nouveaux adhérents dont des boulistes, trois d'entre eux ont participé à la rencontre de pétanque en triplette, notre équipe est arrivée première au concours départemental de la Fédération « Générations Mouvement » de la Nièvre. Nous participons à différents jeux ou activités organisés par la Fédération « Générations Mouvement » de la Nièvre.



En mai, un repas a eu lieu au restaurant d'Ouroux-en-Morvan.



Fin juin, chaque adhérent a apporté des plats à déguster en commun, et un autre repas a été organisé au mois d'octobre. L'année se termine par un goûter de Noël. Venez nous rejoindre les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois à la salle des fêtes.

Le conseil d'administration vous présente tous ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

Le Président, Daniel Chatelain

ESAT LE MORVAN

L'ESAT Le Morvan – Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail – s'agrandit. Créé en 1991, les travaux prévoient d'accroître les locaux de plus de 600 m² : un nouveau bâtiment de stockage et un nouveau bâtiment de travail.

Commencé en 2023, les travaux devraient s'achever en juin 2025.



Pour rappel, l'ESAT réalise au travers de trois ateliers (Espace Vert, Menuiserie et Artisanat) l'accompagnement d'une quarantaine de personnes reconnues « travailleur handicapé ».



Les prestations réalisées sont aussi bien pour des clients nationaux (Botanic, Truffaut...) que pour des clients locaux, qu'ils soient publics (collectivités, villes, administration...) ou privés (entreprises, particuliers).

Associations

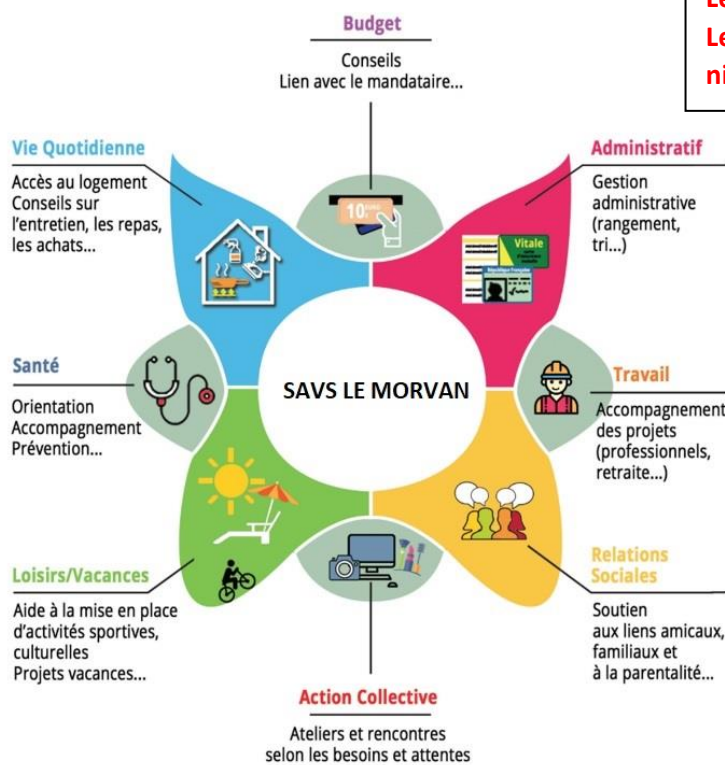
Les prestations que proposent nos équipes en « Espace vert » donnent la possibilité, aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises, de bénéficier de la réduction d'impôts liées au travail de personnes en situation de handicap.

Si vous souhaitez intégrer ou avoir des informations sur notre établissement, vous pouvez vous adresser au Secrétariat au 03.86.84.56.48 ou par mail esat.savsmorvan@sauvegarde58.org

SAVS LE MORVAN - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Le SAVS Le Morvan accompagne 50 personnes en situation de handicap. Le service intervient au domicile des personnes sur les secteurs de Montsauche-Les Settons, Lormes, Château-Chinon, Moulins-Engilbert.

Le SAVS, ça sert à quoi ?



Le SAVS Le Morvan : n'est pas l'ESAT Le Morvan, n'est pas le Centre Social, ni un foyer d'hébergement !

L'équipe éducative du SAVS a deux bureaux :

L'un « 5 Rue Croix de Chazelles »



L'autre au sein de « l'Habitat Inclusif Les Coquelicots »

Associations

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Créé en 1945, le Secours populaire français est une association, à but non-lucratif, avec pour objectif de pratiquer une solidarité agissant sur les conséquences des drames vécus par des personnes individuellement ou collectivement, sans se prononcer sur les causes et permettre à chacun de s'investir personnellement.



Le Secours populaire français propose des actions dans le domaine de l'aide vestimentaire, en équipement ménager, un accès aux loisirs, aux vacances, à la culture, au numérique et surtout une aide alimentaire. Il est proposé des colis alimentaires classiques et d'urgence. Notre public a aussi accès à nos marchés de Pierre : des marchés fixes et itinérants, de produits alimentaires secs/frais issus de producteurs locaux ou provenant de notre propre maraîchage ainsi que des produits d'hygiène.

Nos permanences d'accueil reçoivent sur rendez-vous les personnes sollicitant une aide pour les inscrire et faire valoir leurs droits (sous conditions de ressources).

L'association propose à tout public de la rejoindre pour développer les actions de solidarité bénévolement 1 heure, 1 jour, 1 mois, 1 année et plus si affinités.

Nous vous proposons un accueil téléphonique chaque matin, de 8h30 à 11h30, du mardi au samedi avec Josette qui répondra à l'ensemble des interrogations au 03.81.61.32.49. Nous sommes également présents à Montsauche les jeudi et samedi matin de 10h à 12h.

Solidairement,

Secours populaire français
62 faubourg du grand Mouësse
58000 NEVERS
contact@spf58.org

MEDIATHEQUE

Une fois tous les quinze jours, le mardi après-midi, Annie Mahé-Jansseune et Lisa Zouhri accueillent à la médiathèque les élèves de CP, CE1 et CE2 de Pascale Lafaury et les élèves de CM1 et CM2 de Pauline Lucas. Lors de leur visite, les enfants empruntent des livres et profitent de l'animation proposée par les bibliothécaires. Le choix de l'activité est pensé en accord avec les enseignantes à la réunion de rentrée.



Cette année scolaire, les plus grands se lanceront dans un voyage autour du monde. Lors de ces séances, ils vont découvrir les habitudes d'un pays d'Asie, d'Océanie, d'Afrique et d'Amérique et réaliser un objet en lien avec les traditions du pays. De plus, les élèves vont rencontrer une personne venue de ces continents afin de concrétiser leur vision : un vrai temps d'ouverture culturelle. Les plus jeunes vont fabriquer un jeu d'après les albums de la série de Christian Jolibois : « les P'tites Poules ». Inventer un jeu à partir d'un livre, trouver des stratégies et des idées ludiques pour articuler une règle sera un véritable travail de réflexion. Tous les travaux réalisés par les maternelles et les primaires sont présentés aux familles tout au long de l'année sur le blog de l'école.

Nous regrettons le départ de :

Georges, Carlos, Prudent COULONGES le 24 décembre 2023

Bernard, Joseph, Ernest MATHEY le 28 janvier 2024

Jean-Claude, Louis, François LABROUSSE le 22 mars 2024

Michel, Edmond, Marcel NEAU le 28 mars 2024

Anne-Marie GAUTHARD le 25 avril 2024

Janine BARDONNET le 30 juillet 2024

Jean, Louis, Ovide VANHOYE le 4 novembre 2024

Décès du Docteur THÉNAULT



Le Dr Lionel THÉNAULT nous a quitté. Maire de Montsauche-les-Settons de 1983 à 2014 et Conseiller Général de 1985 à 1992, il avait obtenu la distinction de Maire Honoraire de Montsauche en 2014. Il était arrivé en 1971 jeune médecin dans la commune et avait soigné les habitants avec dévouement. Il a marqué d'une empreinte indélébile notre commune par toutes ses actions.

Nous avons le plaisir d'accueillir :

Mattia Gino Charles RAVASSAT né le 26 février 2024

Leeloo Alicia Victoria POPOT DEL PRETE née le 13 juin 2024

Lucie Maryse Christine MARIOT née le 22 octobre 2024

Jules Alain Didier MARIOT né le 22 octobre 2024

Abigaïl Raquel Muriel MAZUY née le 10 novembre 2024



Mattia RAVASSAT

Lucie et Jules MARIOT



Leeloo POPOT DEL PRETE

Nous présentons nos vœux de bonheur à :



Cécile GUILLEMAIN-BOUDON et Cédric PIAUX unis le 25 avril 2024.
Audrey VIAULT et Jean-Rodolphe ZANZOTTO unis le 25 mai 2024.
Yvonne MAILLARD et Claude DUNCAS unis le 22 juin 2024.



Nous accueillons deux nouveaux gendarmes à la brigade de Montsauche : le Commandant de brigade Ludovic Bousquet et la gendarme adjoint volontaire Marilou Carré.



Marie LECLERCQ élue Présidente de la communauté de communes

Marie LECLERCQ, notre Maire, a été élue Présidente de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs le 21 novembre dernier. Forte de son expérience en tant que Vice-présidente en charge des affaires sociales, de l'habitat et de la mobilité depuis 2020, elle succède à René BLANCHOT, décédé en août dernier.

Elle sera accompagnée dans ses nouvelles fonctions par un bureau composé de six vice-présidents et de six membres délégués. (Vice-présidents : Daniel MARTIN, Fabien BAZIN, Marie-Christine GROSCHE, Jean-Luc VIEREN, Martine DAOUST, Patrice GRIMARDIAS. Membres du bureau : Brigitte GAUDRY, Denise FOUCAULT, Patrice JOLY, Marc BONNOT, Jean-Pierre GIRARD, Chantal-Marie MALUS).



Un grand merci aux généreux donateurs de sapins qui nous permettent d'embellir le bourg au moment des fêtes, ainsi qu'aux commerçants et habitants qui égayent joliment avec leurs décorations les vitrines et habitations.

- **Mairie** : 1, Place du 25 Juin 1944, tel 03 86 84 51 05

Mail : mairie-de-montsauche-les-settons@wanadoo.fr

La mairie est ouverte au public du lundi au jeudi de 10h à 12h, le vendredi de 9h à 11h. Les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30.

- **Office de tourisme : Les Settons** tel 03 45 23 00 00

Mail : tourisme@ccmorvan.fr

- **Centre social** : Place Marcel Mariller tel 03 86 84 52 52

Mail : centre-social-montsauche@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

- **Bibliothèque** : accès libre via le Centre Social le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le mercredi de 14h à 16h - le vendredi de 9h à 12h
Accueil par les bibliothécaires le mardi de 16h à 19h - le jeudi de 10h à 12h - le vendredi de 15h à 18h - le samedi de 10h à 12h

- **Buanderie des Coquelicots** :

Jours de dépôt/reprise : lundi de 9h à 11h, jeudi de 13h30 à 16h et de 17h30 à 18h30

Tarifs (lavage et séchage) : tarif unique avec lessive 5€ et sans lessive 4.50€ (adhésion annuelle : 2€). **Le linge ne sera pas lavé et séché le jour même.**

- **Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs** :

Les Settons tel 03 45 23 00 01 – Château-Chinon tel 03 86 79 43 99

Mail : contact@ccmorvan.fr

- **Déchetterie intercommunale** : zone industrielle de Nataloup tel 03 86 78 81 92 Lundi 8h30 à 12h30 et 14h à 17h - Mardi fermé - Mercredi, jeudi, vendredi, samedi 8h30 à 12h30.
Et du 1^{er} avril au 30 septembre : le samedi de 14h à 17h

- **Ecole maternelle et primaire** : 4 rue du 8 Mai 1945 tel 03 86 84 51 78
- **Collège** : 8 rue du 8 Mai 1945 tel 03 86 84 59 00
- **Maison médicale pôle 1** : 3 Place du 25 Juin 1944 tel 03 86 84 52 34
- **Maison médicale pôle 2** : Les Bergeronnettes, 9 place Marcel Mariller
- **Pharmacie** : 11 rue Henri Bachelin tel 03 86 84 53 96
- **Vétérinaire** : 9 rue des jardins tel 03 86 84 55 66
- **Gendarmerie** : 33 avenue du Dr Charles Monot, tel 03 86 84 52 70.
- **La Poste** : tous les jours sauf les samedis de 9h30 à 11h et de 13h30 à 15h
- **Marché** tous les jeudis soirs à partir de 17h sur la place de l'ancienne gare.

Infirmières libérales : 03 86 76 14 53 Mmes OREL, PERRUCHOT, LAVAIVRE et GUYARD Infirmière Asalée : Mme SAULE Pharmacie Montsauche : 03 86 84 53 96 M. GOBET Ambulances-Taxi GARLOT : 03 86 84 56 12 SSIAD Montsauche : 03 86 84 56 24	Médecins généralistes : 03 86 84 52 34 Docteur KORAL 03 86 78 22 08 Docteur VAN OSTA Psychiatre : 07 82 41 16 80 Docteur SETTON Psychothérapie : 06 14 50 02 96 Mme FROC Diététicienne-Nutritionniste : 06 08 28 57 65 Mme VIRLOGEUX Kinésithérapie : 03 86 84 50 22 Mmes THEPENIER, VERDOUW et BALS
--	--

Le Quiz de Marie-Claudine

Vrai ou faux

1. Le ruisseau et le pont des Batailles doivent leur nom à l'embuscade de La Verrerie.
2. La croix en pierre du barrage des Settons est identique à celle de la Croix de Chazelle.
3. Le nom de notre rivière « La Cure » vient d'un ancien presbytère situé sur l'une de ses rives.
4. C'est en 1986 que le nom Les Settons a été ajouté à celui de Montsauche.
5. Le blason de notre commune a été créé à la Révolution

1. Faux. Ce nom est bien antérieur aux événements de 1944
2. Vrai
3. Faux. Cure vient du ligure Kor = pierre.
4. Vrai
5. Faux. Il a été créé en 1896 par le docteur Monot, maire à l'époque.

Bulletin municipal édité à 350 exemplaires. Impression KLS Autun.
Directrice publication Marie Leclercq. Rédaction Marie Leclercq,
Marie-Claudine Bouché-Pillon, Gisèle Gaspard, Anne-Marie Goussof.
Mise en page Adeline Gabillot et Pierre Jacquemant
Crédits Photos : Nathalie Demeire, A.-M. Goussof, M.-C. Bouché-Pillon